



**20210326-10**

**Délibération du Conseil d'administration  
de l'établissement public Paris Musées  
Séance du 26 mars 2021**

**Objet : Contrat de packaging avec les éditions One Stroke pour la production d'un ouvrage destiné à la jeunesse ayant pour thématique les époux Albers**

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants et L. 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris 2012 SG 153 / 2012 DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

**Délibère :**

**Article 1 : La Présidente du Conseil d'administration de Paris Musées est autorisée à signer le contrat de packaging liant la maison d'édition One Stroke à l'établissement public Paris Musées, dont le texte est annexé à la présente délibération.**

**Article 2 : Les dépenses relatives à cette convention seront imputées sur le budget de Paris Musées de l'exercice concerné.**

Par délégation, la Directrice générale par intérim

**Sonia Bayada**